

QU'EST-CE QU'UNE THESE EN DROIT ? COMMENT GERER SON CALENDRIER ET LE CONCILIER AVEC LES ENSEIGNEMENTS ?

CATÉGORIE DE LA FORMATION : **METHODOLOGIE DU DOCTORAT**

SOUS-CATÉGORIE DE LA FORMATION : **LE DOCTORAT EN DROIT ET EN SCIENCE POLITIQUE**

PRÉ-REQUIS : INSCRIPTION EN DOCTORAT

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Présenter la thèse en droit - présenter les contraintes temporelles et leur gestion avec l'articulation des activités de recherche et d'enseignement.

PROGRAMME / DESCRIPTION DE LA FORMATION :

Présentation de la thèse en droit –gestion de la double qualité de chercheur et d'enseignant - difficultés concrètes d'organisation d'un doctorant de première année –

SPECIFICITÉS

PUBLIC CONCERNÉ :

doctorant de première année, voire seconde année de doctorat

NOM DE L'INTERVENANT :

Monsieur ELIAZ LE MOULEC, docteur, Rennes 1.

ORGANISATEUR DE LA FORMATION

ED DSP – Direction des études – Pr. Marie-Laure Cicile. marie-laure.delfosse-cicile@univ-rennes1.fr

OU S'INSCRIRE ?

Par mail : dsp-ed@univ-rennes1.fr

NOMBRE DE SESSIONS

1 session

DURÉE

2 heures

DATES ET HORAIRES

9 décembre. 10h00-12h00